

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 mai 2023

Mobilians force de proposition sur la transformation des usages dans le cadre de la Feuille de route de décarbonation du secteur automobile

Ce 24 mai, les acteurs du secteur automobile étaient réunis au ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, en présence de Christophe Béchu, ministre de la Transition Écologique, Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, pour présenter la feuille de route de décarbonation du secteur. Mobilians, et l'ensemble de l'écosystème des services, présents à l'occasion de la présentation de la feuille de route, ont contribué pendant un an à son élaboration afin de promouvoir les propositions en faveur de la transformation des usages, qui contribuent largement à la réduction des GES.

La feuille de route de décarbonation du secteur automobile est issue des travaux effectués dans le cadre de l'article 301 de la loi Climat et Résilience. Ces travaux ont duré plus d'un an et ont impliqué l'ensemble des parties prenantes. Cette feuille de route viendra nourrir les réflexions en cours des pouvoirs publics sur les politiques énergétique et climatique à venir de la France. Nous vivons la bascule de l'ère du tout automobile à une ère où nous devons collectivement optimiser notre usage automobile, en l'intégrant à un écosystème de mobilités actives, partagées, combinées, abordables, propres. Nous devons conjuguer impact environnemental et acceptabilité sociale.

La mobilité est aujourd'hui devenue un usage, un service

L'écosystème des services de l'automobile et de la mobilité, réunissant 500 000 professionnels et 170 000 entreprises, de la TPE à l'ETI, est complètement engagé au service de la décarbonation de la filière, et ont pris cette transformation à bras le corps. Les politiques publiques doivent soutenir ce mouvement et être le levier d'une véritable stratégie en faveur d'une mobilité de l'usage et décarbonée, permettant de réussir la transition des mobilités sur les plans tant écologique, que territorial et social.

C'est fort de cette dynamique préexistante que Mobilians, organisation représentative des services de l'automobile et de la mobilité, **a été missionnée par les pouvoirs publics pour conduire les travaux pour les axes liés aux « Usages », « Recyclage » et « Emploi et compétences »**, via son organisme de branche, l'ANFA.



Accélérer le renouvellement du parc automobile pour les particuliers, les entreprises et flottes publiques

Les propositions issues des groupes de travail rappellent que, pour parvenir à atteindre les objectifs ambitieux de décarbonation, le cadre réglementaire doit permettre d'offrir des conditions favorables au soutien à l'achat et à la location de véhicules à faibles émissions, en ciblant notamment les populations prioritaires (populations dépendantes et modestes, implantées dans une ZFE, professionnels, flottes publiques, etc.).

Les dispositifs doivent être ciblés pour favoriser l'acquisition de véhicules propres et l'accélération de l'électrification du parc, mais également la location et la mobilité partagée en fonction des besoins et des usages.

L'électrification du parc dépend de l'accessibilité aux infrastructures de recharge, pour l'ensemble des acteurs et au sein des points de connexion stratégiques : hubs multimodaux, parkings souterrains, gares et aéroports, ...

Les dispositifs doivent favoriser un soutien à des solutions alternatives de décarbonation, en fonction des usages, pour accompagner une mobilité durable et l'économie circulaire: motorisation hybride, rétrofit, boîtier bioéthanol, etc. pour donner aux particuliers comme aux professionnels des solutions à leur quotidien pour se déplacer efficacement.

Favoriser l'optimisation de l'usage automobile

Mobilians a rappelé tout au long des travaux que la gestion et l'entretien du parc roulant est un sujet prioritaire, qui doit être mieux pris en compte dans les politiques publiques. L'intégration de ce paramètre dans les dispositifs, à l'instar de la vignette Crit 'Air, permet de renforcer l'efficacité des politiques publiques en s'attachant à l'état réel des émissions du véhicule.

Le contrôle technique peut jouer un rôle déterminant dans le dispositif, à la fois parce qu'il détient une carte précise de l'état des véhicules en matière d'émissions polluantes, et de relais de communication des politiques publiques liées à la transition écologique. Mobilians travaille à ce titre à un dispositif d'« Eco-entretien », en lien avec l'UTAC, qui permettra de mieux prendre en compte l'évaluation des émissions réelles des véhicules.

Favoriser la mobilité partagée et la location, le report modal et l'intermodalité

Mobilians a par ailleurs mis en exergue que les mobilités doivent envisager une complémentarité entre possession et usage. Afin d'impulser les changements d'usage indispensables à la transition écologique, il est nécessaire de déployer à grande échelle les politiques de nouvelles mobilités ayant fait leurs preuves.

Les solutions permettant de se déplacer efficacement tout en limitant leurs effets sur l'environnement se sont développées massivement depuis quelques années : location, autopartage, covoiturage, occupent une place croissante. Le covoiturage représente aujourd'hui 4% des déplacements automobiles. Favoriser la maturité et le passage à l'échelle de ces modes nécessite de promouvoir des dispositifs en faveur de l'intermodalité, du taux d'occupation des véhicules mais également de donner aux territoires les dispositifs adéquats, financiers et opérationnels, pour déployer les nouvelles mobilités et le report modal au niveau régional.

Instaurer un réflexe économie circulaire, levier puissant de décarbonation pour la filière

L'économie circulaire représente un levier puissant de décarbonation pour la filière, tant au travers de l'utilisation de Pièces issues de l'économie circulaire que d'une plus forte intégration de matières recyclées dans les véhicules, qu'ils soient véhicules neufs ou véhicules d'occasion.

En cela, la consolidation de la filière VHU, représentée au sein des métiers de Mobilians, permettra une pleine prise en charge des véhicules électriques.

Enfin, Mobilians a rappelé la nécessité d'un soutien et d'un accompagnement des pouvoirs publics à destination des activités en plein essor, telles que le rétrofit et le remanufacturing, qui font partie intégrante de l'économie circulaire.

Autant d'enjeux que les professionnels de services sont prêts à relever. C'est dans ce cadre que Mobilians a initié, avec les cabinets Ekodev et Carbone 4, une étude sur la décarbonation des métiers de service, afin de tracer une trajectoire pour accélérer la décarbonation des métiers de l'automobile.

À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 170 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.